

● Nature de l'action

Entretien des connaissances.

● Personnel concerné

Toute personne exerçant la fonction de Chef d'équipe de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes dans les E.R.P (Etablissement Recevant du Public).

● Pré-requis

- Satisfaire aux conditions d'aptitude physique et légale de la profession conformément à l'annexe II de l'arrêté du 2 mai 2005
- Être titulaire du diplôme SSIAP2, ERP2
- Titre d'habilitation H0/B0 en cours de validité
- Être à jour du recyclage SST
- (diplômes et attestations nécessaires)
- Pouvoir justifier de l'exercice de la fonction de Chef d'Equipe de Service Sécurité Incendie dans la période antérieure de 3 ans

● Objectifs pédagogiques

Être capable de :

1. Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
2. Gérer une situation de crise
3. Organiser une séance de formation
4. Organiser le fonctionnement de l'équipe de sécurité

● Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

● Modes d'évaluation

- Tests de contrôle des connaissances
- Documentation* : un support de cours est remis aux stagiaires.

● Méthodes pédagogiques

- Enseignements théoriques en salle équipée
- Exercices sur SSI pédagogique
- Exercices avec utilisation de moyens mobiles de communication

● Sanction de la formation

Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Délivrance par équivalence du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Chef d'Equipe de Service de Sécurité Incendie d'Assistance à Personnes (SSIAP2).

● Durée et rythme

2 jours, à raison 7 heures par jour.

● Tarif

300€ HT soit 360€ TTC

● Planning

Les 8 et 9 mars 2023

Les 6 et 7 juin 2023

Les 30 et 31 octobre 2023

Les 18 et 19 décembre 2023

● Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

PROGRAMME

1ÈRE PARTIE : REGLEMENTATION

- Classement d'un établissement en fonction de la réglementation
- Principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH
- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

2ÈME PARTIE : PRATIQUE

- Gestion d'une alarme
- Alerte des Sapeurs-Pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (IGH/ERP)
- Compte-rendu à la hiérarchie
- Gestion du PC en situation de crise

3ÈME PARTIE : ORGANISER UNE SÉANCE DE FORMATION

- Les méthodes pédagogiques :
 - Pratique de l'animation
 - Déroulement chronologique d'une séance

4ÈME PARTIE : MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Assurer la formation des agents
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gestion des documents administratifs